

France-Marne-la-Vallée: Accident and health insurance services

OJ S 81/2015 25/04/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: CA de Marne-la-Vallée/Val Maubuée

Postal address: 5 cours de l'Arche Guédon à Torcy

Town: Marne-la-Vallée Cedex 1

Postal code: 77207

Country: France

Contact person: Service marchés

Telephone: +33 160372444

Fax: +33 160372434

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.valmaubuee.fr>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: communauté d'agglomération de Marne-la-Vallée/Val Maubuee

Postal address: 5 cours de l'Arche Guédon à Torcy

Town: Marne-la-Vallée Cedex 1

Postal code: 77207

For the attention of: Service marchés

Telephone: +33 160372444

Fax: +33 160372434

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché d'assurances - police risques statutaires, individuelles et accidents des élus.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 6a:

Main site or place of performance: Département de la Seine et Marne - secteur 2 de Marne la Vallée - val Maubuée, 77207 Marne-la-Vallée.

NUTS code FR102 Seine-et-Marne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché a pour objet de garantir le paiement par l'assureur de toutes les sommes à la charge de la Communauté d'agglomération en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents permanents et plus particulièrement en vertu de la loi 84-53 du 26.1.1984, Titre III Fonction Publique Territoriale.

II.1.6. CPV code(s)

66512000 Accident and health insurance services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les garanties sont gérées en capitalisation totale sans limite de durée avec reprise du passé Inconnu.

Le présent contrat est géré en capitalisation totale, cela implique que l'assureur s'engage après résiliation du contrat à maintenir toutes les prestations en cours.

la reprise du passé inconnu implique que les prestations (indemnités journalières et frais médicaux) relatives à des rechutes d'accidents ou de maladies imputables au service dont l'origine de l'arrêt est antérieure à la date d'effet du contrat, et dont la collectivité n'avait pas connaissance au moment de l'adhésion, sont garanties au titre du présent contrat.

Cette prise en charge est gérée en répartition. Le service des prestations inhérentes à ces arrêts cesse donc à la date de résiliation du contrat

sont souscrites les garanties suivantes:

- accident du travail ou maladie professionnelle

- décès

- décès accidentel et invalidité permanente totale accidentelle des élus

la garantie désigne le droit à remboursement à la Communauté d'agglomération des prestations, en cas de réalisation d'un risque couvert au titre du présent contrat.

masse salariale brute 2014: 9 707 570,33 EUR.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.1.2016. Completion 31.12.2016

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le titulaire est dispensé de la constitution d'un cautionnement.

Il ne sera pas versé d'avance du fait de l'application des dispositions d'ordre public prévues par le Code des assurances (indivisibilité de la prime et paiement d'avance).

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les paiements sont effectués suivant les règles de la comptabilité publique, au compte ouvert au nom du Titulaire et à la banque désignés à l'acte d'engagement ou à tout autre compte communiqué par courrier par le Titulaire. La modification des coordonnées bancaires du titulaire ne donnera pas lieu à la passation d'un avenant.

l'agent Comptable de la CA règle les sommes dues en exécution du présent marché dans un délai de 30 jours maximum à compter de la réception de la facture.

le titulaire a droit à des intérêts moratoires, dans les conditions réglementaires, en cas de retard dans les paiements tel qu'il est prévu à l'alinéa précédent. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, due pour tout retard de paiement, en sus des intérêts moratoires est fixé à 40 euros.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché pourra être attribué à un opérateur économique seul ou à un groupement d'opérateurs économiques conjoint avec mandataire. Un même prestataire ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il devra assurer sa transformation pour se conformer au souhait tel qu'il est indiqué ci-dessus.

il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

ce groupement devra être constitué d'un intermédiaire d'assurances (agent général ou courtier d'assurances) et d'une compagnie d'assurances ou plusieurs compagnies d'assurances.

Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat. De même, un assureur ne peut pas se faire représenter par plusieurs intermédiaires. Dans le cas où un même assureur présente plusieurs offres pour ce même marché, quand bien même il le fait par plusieurs intermédiaires, ces offres seront déclarées irrégulières (Source: Art. 8 de la circulaire du 24.12.2007 relative à la passation des marchés publics d'assurances).

III.1.4.

Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1- la lettre de candidature - imprimé Dc1 - daté et signé
2- une attestation de pouvoir pour la personne habilitée à engager le candidat
3- un extrait K-Bis datant de moins de 3 mois (ou certificat d'immatriculation au Répertoire des Métiers);
4- qualité selon laquelle le candidat agit: agent, courtier, mutuelle, etc. S'il agit en qualité d'intermédiaire (courtier ou agent général d'assurances), il devra joindre le mandat pour agir au nom de la compagnie qu'il représente et son étendue.
5- l'Attestation d'inscription à l'orias.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Imprimé Dc2 comportant les informations suivantes ou accompagné des documents suivants:

4- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

5- présentation d'une liste de références significatives: prestations de même nature que celles objet du marché réalisées au cours des trois dernières années et indiquant la nature de l'opération, le maître d'ouvrage (public ou privé), le montant des prestations, l'année d'exécution;

6- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, en précisant la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Le candidat devra alors produire les mêmes documents concernant ces opérateurs économiques que ceux qui lui sont exigés dans le présent règlement de la consultation. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ces opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit des opérateurs économiques.

les imprimés Dc1 et Dc2 sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

NOTA: La réponse en coassurance ou par le biais d'un intermédiaire en assurances est considérée comme un groupement. Les pièces 2 à 6 devront donc être fournies par chacun des membres du groupement. La pièce 1 sera à fournir en un seul exemplaire signé par l'ensemble des membres du groupement.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes
Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: La présente prestation est réservée aux professions habilitées à la présentation des opérations d'assurance en application des dispositions législatives et réglementaires du Code des assurances.
Les intermédiaires d'assurance devront présenter des attestations d'assurance et de garantie conformes aux dispositions du livre V, titre I du Code des assurances relatif à l'intermédiation en assurance.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix de l'offre. Weighting 60
2. Valeur technique de l'offre appréciée sur la base du mémoire justificatif (détail des sous-critères indiqués dans Renseignements complémentaires). Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

S-AOO-ASSURANCES RH

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

3.6.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Duree du marche:

Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 1.1.2016.

Au-delà de cette période, sauf décision expresse de non reconduction du marché intervenant au moins trois (3) mois avant la fin de la durée de validité du marché, le marché est renouvelable par tacite reconduction par périodes équivalentes, au maximum deux (2) fois, à la date anniversaire de sa notification. La durée du marché ne pourra excéder trois (3) ans.

Criteres de selection des candidatures:

Conformité administrative: candidats ayant fourni les déclarations et attestations, dûment remplies et signées,

capacités professionnelles, techniques et financières: candidats dont les garanties par rapport aux prestations, objet de la consultation, sont suffisantes.

criteres de jugement des offres:

1/ Prix de l'offre: 60 %

2/ Valeur technique de l'offre appréciée sur la base du mémoire justificatif: 40 %

- détail des garanties: 20 %

- services annexes (statistiques, formations, conseils dans la gestion des dossiers, mise à disposition d'un psychologue du travail en cas de nécessité, mise à disposition d'un service de 40 contrôles médicaux par an suite à arrêt pour maladie ordinaire, etc.): 20 %

Si le candidat a émis des réserves, le critère valeur technique sera apprécié en fonction du nombre de réserves émises par le candidat et de l'importance des réserves par rapport aux besoins de la CAVM.

DEMATERIALISATION:

L'Ensemble des documents de la consultation sont consultables sur le site internet:

<http://valmaubuee.fr> rubrique Marchés publics ou <https://achatpublic.com>

Les frais éventuels d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat. Les formats de fichiers acceptés sont: .doc compatible avec Microsoft® Word ;.xls compatible avec Microsoft® Excel ;.pdf compatible avec Adobe® Acrobat®.

Le retrait du dossier de consultation s'effectue sur le site du profil d'acheteur, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Pour cela, une personne physique chargée du téléchargement par l'opérateur économique peut s'inscrire en ligne et renseigner son nom ainsi qu'une adresse électronique. Ces informations ne sont pas obligatoires pour télécharger le dossier mais permettent au candidat, si elles sont renseignées, de pouvoir être destinataire des modifications et des précisions diffusées lors de la phase de mise en concurrence et intervenues après, les date et heure du dernier téléchargement.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il dispose bien de l'intégralité des documents de la consultation, dans leur version éventuellement modifiée, pour établir sa réponse.

Conditions de remise des offres:

Les candidats sont informés que le mode de transmission des plis, retenu par le pouvoir adjudicateur est la transmission sur support papier. Cependant, conformément à l'art. 56-i du code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur ne pourra refuser les plis transmis sur support électronique.

L'attention du candidat est attirée sur le fait que le choix du mode de transmission est irréversible, l'utilisation d'un mode de transmission différencié entre la candidature et l'offre n'est pas autorisée.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier.

Les documents transmis sur support physique électronique sont signés par l'opérateur économique au moyen d'un certificat électronique, qui garantit l'identification du candidat.

Les certificats de signature sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>.

La signature manuscrite scannée n'est pas une signature numérique au sens de l'article 1316-4 du code civil.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 22.4.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 3 rue du Général de Gaulle, CS 8630

Town: Melun

Postal code: 77208

Telephone: +33 160566630

Fax: +33 160566610

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 3 rue du Général de Gaulle, CS 8630

Town: Melun

Postal code: 77208

Telephone: +33 160566630

Fax: +33 160566610

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.4.2015